

Tableau des coefficients d'équivalence pour ramener les types d'infrastructures agroécologiques en équivalence en surface

Type d'éléments favorables à la biodiversité	Coefficient multiplicateur	
Haies (largeur < 20m)	1 m linéaire = 20 m ² d'IAE	Éléments non productifs pouvant compter dans les 4 % ou dans les 3 % obligatoires
Alignements d'arbres (<5m entre couronnes)	1 m linéaire = 10 m ² d'IAE	
Arbres isolés	1 arbre = 30 m ² d'IAE	
Bosquets (0 à 50 ares)	1 m ² = 1,5 m ² d'IAE	
Mares (10 à 50 ares)	1 m ² = 1,5 m ² d'IAE	
Fossés non maçonnés	1 m linéaire = 10 m ² d'IAE	
Bordures non productives (*)	1 m linéaire = 9 m ² d'IAE	
Jachères (sans valorisation du 1er mars au 31 août)	1 m ² = 1 m ² d'IAE	
Jachères mellifères	1 m ² = 1,5 m ² d'IAE	
Murs traditionnels non maçonnés	1 m linéaire = 1 m ² d'IAE	Ne peuvent compter que dans les 7 %
Cultures dérobées sans phyto (**)	1 ha = 0,3 ha	
Cultures fixatrices d'azote sans phyto	1 ha = 1 ha	

(*) Surface linéaire boisée ou herbacée non utilisée pour la production agricole (peut être fauchée ou pâturée si elle reste distinguable).

Il peut s'agir d'une bande tampon le long :

- d'un cours d'eau (BCAE4 ou non)
- d'un plan d'eau
- d'une bordure de champ
- d'une bordure de forêt.

Elle doit avoir une largeur minimale de 5 m (sauf bordure de forêt = 1 m)

(**) Semis sous couvert ou après récolte de la culture principale. En semis après-récolte, mélange obligatoire de deux espèces.